

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de TOURVILLE SUR SIENNE (Département de la Manche - Communauté de communes COUTANCES MER ET BOCAGE).
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	<u>28 août 2018</u> – sollicitant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat du bien dans le délai de cinq ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelle de terrain à bâtir cadastrée section ZD n° 198 pour une contenance de <u>9 528 m²</u> , sise Rue du carré sur le territoire communal.
PLU :	Zone 1AU (zone naturelle non équipée, destinée à être ouverte à l'urbanisation pour permettre le développement de l'agglomération).
PROJET :	Constitution d'une réserve foncière pour la construction d'une dizaine de logements, notamment sociaux (Avis favorable de la DDTM 50 sur le projet).
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	15 novembre 2018 – Avis favorable <u>Densité</u> : 10 logements/ha
PROPRIÉTAIRE :	M. et Mme ESNÉE
ÉVALUATION DOMANIALE :	<u>11 septembre 2018</u> . 10 € le mètre carré ± 10 % (marge de négociation)
IMPUTATION :	Compte n° 980 218 TOURVILLE SUR SIENNE "Rue du Carré-Logements" Enveloppe projet : 110 600 €

ROUEN le 27 novembre 2018

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,


Gilles GAL

6 DEC. 2018
l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"

Dominique LEPETIT